

CLERMONT SCHOOL OF BUSINESS



GUIDE VIE
ÉTUDIANTE
2025



| SOMMAIRE



BIENVENUE À CLERMONT-FERRAND !



LOGEMENT



SECURITE SOCIALE, CVEC ET ASSURANCES



FINANCEMENT



SERVICES INTER-UNIVERSITAIRES



VIE ASSOCIATIVE



DATES CLES



CONTACT

BIENVENUE À CLERMONT-FERRAND !

Clermont-Ferrand a toujours été une ville étudiante... mais c'est aussi une ville qui change et bouge, loin des clichés qui datent du siècle dernier. Revue de faits, pour voir la ville telle qu'elle est aujourd'hui.

Une ville "étudiante-friendly"

Un des principaux facteurs de vitalité de la ville tient à sa population étudiante même. En 2022, Clermont-Ferrand comptait 42500 étudiants. L'Étudiant dans son classement sur les meilleures villes de France où étudier en 2023-2024, place Clermont-Ferrand en 8^{ème} position sur 46. De l'avis des étudiants déjà présents à Clermont-Ferrand, la ville arrive à la 10^{ème} position avec un taux de recommandation de 95,18% !

Un des avantages indéniables de la vie étudiante à Clermont-Ferrand est son **coût de la vie**, plutôt économique. Selon une enquête de l'UNEF parue en 2022, le logement étudiant est la principale dépense des étudiants et représente 57% du budget. Accessible, Clermont-Ferrand permet aux étudiants de se loger pour un loyer moyen 397 € (contre 862 € de loyer mensuel à Paris).

Les étudiants de la ville ont aussi droit à la « [Carte Si T jeune](#) » qui offre des réductions notables pour profiter de la vie culturelle locale. Et à chaque rentrée universitaire la Ville porte une festival dédié « **Clermont-Ferrand fête ses étudiants** » durant une semaine pour découvrir tout cela et qui passe, logiquement, par CLERMONT SB.

Parler du territoire, c'est aussi parler de son économie. Clermont-Ferrand est la seule ville de France où une entreprise du CAC40 a son siège en dehors de Paris, à savoir Michelin (et, par ailleurs, partenaire de l'Ecole). Son écosystème industriel ne s'arrête pas là, puisqu'il y a aussi de grands industriels comme Constellium, Aubert & Duval. On compte aussi d'autres grandes entreprises dans des domaines variés telles que Limagrain, Volvic, MSD-Chibret, les Laboratoires Théa, La Montagne... Et c'est sans parler dutissu de PME. Les nouvelles technologies ne sont pas en reste avec des groupes comme CGI, Almerys et l'arrivée d'un quartier numérique en lien avec la Clermont Auvergne French Tech. Bref, la diversité économique est là.



Un territoire qui fait plaisir

Clermont-Ferrand et l'Auvergne sont une destination touristique de choix dans la troisième Région touristique de France (derrière l'île de France et Provence Alpes Côte d'Azur).

Le charme de Clermont-Ferrand tient, en partie, à son centre-ville et son « **plateau central** ». Vous ne pourrez pas le rater puisque le boulevard Trudaine, où se situe l'Ecole, est une de ses portes d'entrée. Peuplé de bars, restaurants, de magasins de toutes sortes ainsi que de deux centres commerciaux, ce hyper centre permet de tout vivre à pied (ou en vélo). À noter : tout comme pour les places de cinéma, Clermont-Ferrand a un ratio élevé de restaurants par habitants.

Autre attrait important de la ville : ses infrastructures sportives. **Piscines, stades, patinoire...** la métropole compte près de 70.000 licenciés sportifs répartis dans 481 clubs. Avec, bien sûr, un Bureau Des Sports au sein de l'Ecole.

En lien avec l'activité sportive, sortir de la ville pour se retrouver en pleine nature ne prend que quelques minutes. Il y a tout d'abord la **Chaîne de Puys** –inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO en 2018 – et son emblématique Puy de Dôme. Pour les amateurs d'eau vous pouvez profiter de nombreux lacs qui y sont présents mais aussi l'Allier à l'est de la ville. Un peu plus bas, vous pouvez profiter de la chaîne du Sancy à moins d'1h de route et de ses stations de ski, ouvertes hiver comme été. D'autres espaces moins touristiques sont autant d'invitations à la découverte de la nature : le Cézallier, les Combrailles... Il y a beaucoup à explorer à l'ouest de la seconde Région de France !

1. SE LOGER A CLERMONT-FERRAND

- **Logement du CROUS**

Le Dossier Social Etudiant (DSE) est la démarche obligatoire pour demander une bourse et/ou un logement universitaire. Ce dossier doit être saisi chaque année dès le 15 janvier, sur [MesServices.etudiant.gouv.fr](https://www.crous-clermont.fr/) (même si vous n'êtes pas boursier) <https://www.crous-clermont.fr/>

À partir du mois de juillet, tous les étudiants (boursiers ou non) peuvent consulter les offres de logements restant disponibles après la phase d'affectation initiale et réserver un logement immédiatement. Voir les logements disponibles : Rubrique « Trouver un logement en résidence Crous » <https://trouverunlogement.lescrous.fr/>

- **Habitat Intergénérationnel**

- ↳ **ENSEMBLE2GENERATIONS**

Association qui vous aide à trouver un logement chez des seniors. Vous pouvez même avoir un logement gratuit (voir conditions sur le site). Une cotisation à l'association de 390€ par an vous sera demandée. Les dossiers des étudiants célibataires ayant moins de 27 ans révolus sont prioritaires. Ouvert aussi à tout candidat international sachant bien parler le français.

<https://ensemble2generations.fr/logement-etudiant/>

- **Résidences Universitaires**

- **RESIDENCE STUDEA**

À partir de 399€ par mois (17m² au RDC), 469€ (6^{ème} étage 18m²) et jusqu'à 529€ pour un 22m² au 4^{ème} étage. Inclus dans le prix : internet, linge maison, local deux roues, intendant entre autres. Payants : laverie, service ménage et parking. Frais de dossier 180€ <https://www.nexity-studea.com/locations-etudiantes/clermont-ferrand/studea-clermont-1->

- **SUITETUDES – Le Parc Belvédère**

Studios à partir de 440€ par mois (19.4m², 4^{ème} étage). Ils ont aussi des T2 et T3. Loyer tout inclus : kitlinge de lit fourni à l'arrivée, charges communes, eau, EDF et accès internet par la fibre illimité, salle de fitness en accès libre et climatisation. Frais de dossier non indiqués sur le site. 5€/mois de frais administratifs et de E-gestion (15€ pour les étrangers). <https://www.uxco.com/fr/logement-etudiant/clermont-ferrand/24/le-parc-belvedere/>

- **CARDINAL CAMPUS - Canopée**

Studios à partir de 440€ par mois. T2 et T3 à partir de 560€. Connexion internet gratuite. Frais de dossier 250€. Chill Room avec espace détente et espace de travail, Salle de sport et WashBar <https://www.cardinalcampus.fr/residence/canopee#dispo>

- **APPART'CITY**

Des appartements meublés avec internet et électricité en formule tout inclus. Services payants : petit-déjeuner, photocopies, parking, laverie. Les prix, frais et charges ne sont pas affichés en ligne. <https://www.appartcity.com/fr/offre-etudiante.html>

- **LES ESTUDINES – Georges Sand**

Studios de 18m² 405 € en rdc et de 22 m² 470 € (hors électricité). Ils disposent aussi des T2. Services gratuits : salle de sport, salon détente, wifi, kits linge changés tous les 15 jours, prêt d'aspirateur et fer à repasser, local à vélo. Parking 20€, laverie et service de ménage payants. Frais de dossier à partir de 198€ <https://www.estudines.com/logement-etudiant-clermont-ferrand>

- **ARTEMISIA**

Studios meublés 345€+20€ de charges. Inclus dans les charges : l'accueil, l'entretien des parties communes, l'accès à internet et l'eau froide, kit vaisselle et linge, TV. Changement de résidence sans frais (stage dans une autre ville, etc). Frais de dossier 220€. Parking payant. <http://www.residencesartemisia.com/artemisia/residence-clermont>

- **Foyers**

- **Foyers Corum Saint-Jean**

Le Corum Saint-Jean est une association à but non lucratif qui propose plusieurs résidences avec chambres, collocation et studios meublés à partir de 91€ par mois* avec petit déjeuner inclus. Chambres ou collocation à 150€/215€* avec petit-déjeuner et repas compris. *(aide delà CAF déduite) <https://www.corumsaintjean.fr/residences/>

📍 Foyer le Phare

C'est une structure d'hébergements et de services s'adressant aux jeunes de 16 à 30 ans. La plupart des logements sont composés de 2 ou 3 chambres individuelles dans des appartements partagés. Toutes les chambres ferment à clé et sont meublées. Chambres à partir de 455€ et studios à partir de 553€. Le total mensuel regroupe : l'hébergement toutes charges comprises, le petit-déjeuner du lundi au samedi et un repas par jour du lundi au vendredi. 12€ de frais de dossier s'appliquent à la signature d'un contrat de résident.

<http://fitlephare.fr/>

📍 Foyer St Joseph « Le Bon Pasteur »

La Maison du Bon Pasteur vous propose des chambres individuelles meublées avec une demi-pension obligatoire, ainsi que l'accès à une salle de détente (télévision, table de ping-pong, billard...), une salle de musique, une bibliothèque, un jardin (avec table de ping-pong), une connexion Wifi et la possibilité de stationner votre véhicule dans un parking collectif fermé. Chambre (>13 m²) avec sanitaires collectifs à l'étage : 483,00 € / mois (loyer : 275,00 € + demi-pension : 208,00 €)

<http://www.foyer-st-joseph.org/>

• Location

À partir de 350€ et en moyenne 500€. Le prix varie s'il s'agit d'un meublé et si les charges et frais d'agence sont inclus ou si le prix est avant ou après les aides de la CAF. Voici quelques sites que vous pouvez consulter :

[LOKAVIZ](#)

[LE BON COIN](#)

[SE LOGER.COM](#)

• Colocation

[LE BON COIN](#)

[APPARTAGER](#)

Aides au logement

- **Aides de la CAF** : Les étudiants peuvent bénéficier de l'APL ou l'ALS. Attention ! Si vous choisissez de bénéficier d'une aide au logement à titre personnel, vos parents ne recevront plus de prestations familiales en votre faveur. **Vous avez besoin d'aide pour votre dossier CAF ? une permanence CAF hebdomadaire est là pour vous aider à l'espace d'accueil étudiant (situé 30 rue Etienne Dolet à Clermont-Ferrand).**
- **VISALE** : La garantie Visale, un service proposé par Action Logement, offre à tous les étudiants, sans conditions de ressources, une caution locative gratuite pour tout type de logement.
- **LOCA-PASS** : Destiné à faciliter l'accès des jeunes ou leur maintien dans un logement locatif et adressé notamment aux étudiants boursiers.
L'Avance LOCA-PASS® est une aide sous forme d'un prêt à 0 % pour financer tout ou partie du dépôt de garantie.

ACCOMPAGNEMENT DES ETUDIANTS SALARIES OU EN ALTERNANCE :

[HomeinLove](#) / [Moversia](#) vous facilitent la recherche de logement, dans le cadre de leur travail. Leurs services sont éligibles au dispositif Mobili-Pass*, pris en charge à 100% par [Action Logement](#).

*Mobili-Pass : prêt ou subventions accordées par action logement à un salarié en mobilité professionnelle afin de prendre en charge certains frais liés à l'accès au logement locatif.

Aide **MOBILI-JEUNE** : L'AIDE MOBILI-JEUNE® s'adresse aux jeunes de moins de 30 ans, en formation en alternance, au sein d'une entreprise du secteur privé non agricole (Salariés du secteur agricole, l'avance [Agri-Mobili-Jeune](#)® vous est proposée).

Le montant de l'aide s'élève entre 10 € et 100 € maximum chaque mois. L'aide est versée Semestriellement durant votre année d'alternance en cours.

2. CVEC, SECURITE SOCIALE ET ASSURANCES

CVEC – Contribution Vie Etudiante et Campus

Cette contribution est « destinée à favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants et à conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé réalisées à leur intention » (article L. 841-5 du code de l'éducation).

Tous les étudiants inscrits à CLERMONT SCHOOL OF BUSINESS doivent obligatoirement présenter l'attestation avec le dossier d'inscription ou de réinscription : les étudiants en parcours classique, en césure, les apprentis, les étudiants inscrits à l'Ecole et qui partent dans une Universitaire partenaire au semestre au à l'année (en échange ou double diplôme), les étudiants étrangers en double diplôme.

Les **étudiants boursiers** doivent aussi présenter l'attestation, mais ils pourront l'obtenir sans payer la contribution.

Vous êtes redevable, même si vous êtes inscrit qu'un semestre. Veuillez noter que la contribution n'est pas fractionnable ni remboursable et elle est à payer chaque année à l'inscription ou réinscription.

Les seuls **étudiants non-redevables** (pas d'attestation à présenter) sont :

- les étudiants internationaux accueillis à l'Ecole dans le cadre d'un partenariat institutionnel (Erasmus, conventions bilatérales, etc.) inscrits pour obtenir des crédits ECTS .
- les élèves en **formation continue**, y compris les alternants en contrat de professionnalisation (attention, les alternants en contrat d'apprentissage, en revanche sont assujettis, car l'apprentissage relève de la formation initiale) ;

Comment obtenir votre attestation :

1. Connectez-vous ou créez un compte sur MesServices.Etudiant.gouv.fr
2. Si vous devez créer un compte on vous demandera votre numéro d'INE. Vous le trouverez dans le relevé de notes du BAC. Si vous n'avez pas fait des études en France, choisissez l'option « Je n'ai pas d'INE »
3. Indiquez votre ville d'études (63000 ou Clermont-Ferrand)
4. Acquitez-vous de votre CVEC, par paiement ou par exonération
5. Obtenez votre attestation en format pdf à présenter lors de votre (ré)inscription



Pour plus d'information consultez

<https://cvec.etudiant.gouv.fr/FAQ>

La sécurité sociale

Si vous venez d'un pays de l'Union européenne, de Suisse ou de Monaco, du Québec : vous n'avez pas besoin de vous inscrire sur le site mais vous devez en revanche présenter une copie de votre Carte Européenne d'Assurance Maladie (EHIC) ou Certificat valable pour tout le séjour en France (à demander à votre autorité de santé avant votre arrivée en France).

ÉTUDIANTS ÉTRANGERS OU FRANÇAIS(E) SANS NUMÉRO DE SÉCURITÉ SOCIALE

Vous devez vous affilier au régime général de l'assurance maladie, sur le site internet dédié :

<https://etudiants-com.ameli.fr/> (disponible en français, anglais et espagnol).

On vous demandera (entre autres) votre acte de naissance. Il faudra que ce document soit :

- apostillé ou avec une authentification (selon le pays d'origine*).
- délivré en français ou avec traduction par traducteur assermenté en France.

Vous pouvez consulter la liste de traducteurs ici (à partir de la page 120)

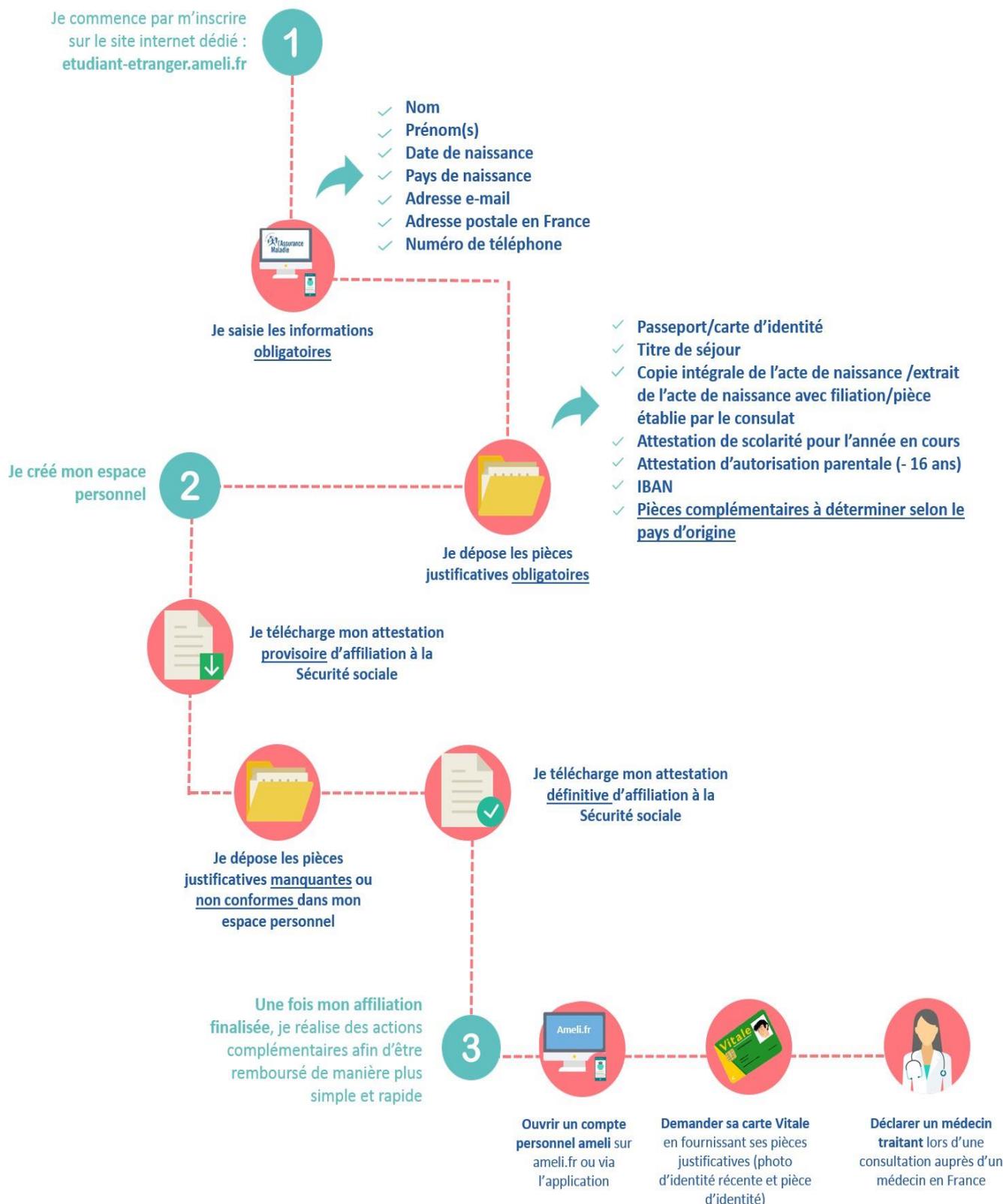
* Merci de vous rendre au Consulat de France de votre pays d'origine pour plus de renseignements.

Besoin d'aide dans vos démarches pour obtenir votre attestation de droits ? une permanence CPAM est à votre disposition les mercredis après-midi à l'espace d'accueil étudiant (30 rue Etienne Dolet, Clermont-Fd)



Pour m'inscrire à la Sécurité sociale en France...

Je renseigne mes informations et dépose mes pièces justificatives sur le site dédié !



Comment être bien remboursé(e) ?

- Pensez à créer votre compte sur ameli.fr (si pas encore fait), ou MSA (régime agricole) ou tout autre espace web de gestion d'un régime spécial.
- Une fois votre compte crée, pensez à vérifier que les informations que vous fournissez à votre centre de gestion de la sécurité sociale sont correctes, et notamment :
 - Votre adresse postale
 - Votre RIB
 - Votre déclaration de médecin traitant
- L'Assurance Maladie vous rembourse 70% de vos frais de santé, si vous consultez en priorité votre médecin traitant.
- Vous pouvez conserver votre carte vitale, mais il faudra la mettre à jour dans les bornes que vous trouverez à la CPAM, les hôpitaux et pharmacies.



LA MUTUELLE - ASSURANCE SANTE COMPLEMENTAIRE

Afin de compléter vos remboursements, vous pouvez souscrire une complémentaire santé auprès de l'organisme de votre choix (une mutuelle étudiante, la mutuelle de vos parents, un autre organisme complémentaire...). Cet organisme prendra en charge tout ou une partie des frais restants.

ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE – (nécessaire pour les expériences professionnelles)

Cette assurance est très importante pour la période de stage/alternance. Pour l'obtenir, il faudra contacter votre compagnie d'assurance habitation car en principe elle est incluse dans votre contrat d'assurance. Attention, cependant, il faudra demander une attestation pour l'assurance responsabilité civile scolaire ou vie privée (pour stage), celle pour le logement ne sera pas valable.

Si vous n'avez pas d'assurance locative à votre nom, vous pouvez prendre cette assurance séparément, vous trouverez des offres à partir de 10€ par an :

[SMERRA](#) (à partir de 16€/an)

[LMDE](#) (à partir de 17€ par an)

[ASSURMIX](#) (attention, il faut prendre les offres à partir de 10€)

PACK ASSURANCES POUR LES ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX

Les assurances ou votre banque vous proposent une gamme similaire de formules d'assurance dont les prix varient en fonction de la couverture. Les étudiants sont libres de comparer et de choisir n'importe quelle compagnie d'assurance ou offre bancaire.

Il est parfois moins cher de souscrire un pack d'assurances ; par exemple, vous pouvez trouver des offres de responsabilité civile + mutuelle (plan de base) + rapatriement à partir de 10€/mois

[SMERRA](#)

[LMDE](#)

[HEY ME](#)

4. COMMENT FINANCER SES ETUDES A CLERMONT SCHOOL OF BUSINESS?

Poursuivre ses études dans une Grande Ecole de management représente un investissement non négligeable. Notre Ecole oriente ses étudiants vers différentes sources de financement :

- Les aides financières accessibles aux étudiants de Clermont School of Business :
 - Aides du CROUS
 - Aides au logement
 - Autres aides
- Aides à la mobilité
- Les aides financières spécifiques à notre école :
 - Bourses de la Fondation CLERMONT SCHOOL OF BUSINESS
 - Fonds d'urgence
 - Délais de paiement
- Les périodes en entreprise et l'Alternance
- Activités occasionnelles ou régulières / Job Etudiants
- Le recours aux prêts bancaires

AIDES FINANCIERES ACCESSIBLES AUX ETUDIANTS

Vous pouvez évaluer vos droits à des aides sociales en quelques minutes :
<https://mes-aides.gouv.fr/>

Pour une simulation de bourse du CROUS :
<https://simulateur.lescrous.fr/>



Aides du CROUS

- **Bourses d'État** : CLERMONT SCHOOL OF BUSINESS est habilité à recevoir des boursiers de l'Enseignement Supérieur et accueille des étudiants boursiers sur l'ensemble de ses programmes. Les demandes doivent être effectuées chaque année du 23 mars au 31 mai pour l'année scolaire suivante dans le cadre du Dossier Social Etudiant. Cette procédure lui permet l'obtention d'une bourse sur critères sociaux et/ou d'un logement en résidence CROUS. Une demande exceptionnelle peut être faite en cours d'année si une situation s'est dégradée.

Calcul	Demande	Réponse	Validation	Notification	Confirmation
À tout moment, accédez au simulateur de bourse ici	Saisissez votre demande en ligne jusqu'au 31 mai pour 2025/2026	Sous 48h, réception du DSE sur votre adresse mail	Sous 8 jours, renvoyez votre DSE et les pièces réglementaires.	Réponse de principe du Crous dans les 30 jours	De juin à octobre : l'établissement confirme au CROUS votre inscription

CONTACTER LE SERVICE DES BOURSES ET DU LOGEMENT

Vous pouvez joindre le service des bourses et du logement (Division de la Vie étudiante) :

- ✚ **Par téléphone** : du lundi au vendredi de 10h à 17h au 04 73 34 44 00
Ne cherchez pas à appeler un autre service, ils vous renverront automatiquement vers le standard des bourses ou ne pourront vous renseigner. Prenez patience en période de forte affluence, il faut parfois renouveler son appel. Horaires à privilégier (moins d'affluence) : de 12h30 à 14h et de 15h30 à 17h
- ✚ **Par e-mail** : espace.accueil.etudiant@crous-clermont.fr
- ✚ **Espace d'Accueil Étudiants** :
Infos Vie Étudiante (bourses, logement, ...) et Renouvellement Titre de Séjour
30 rue Etienne Dolet, Clermont-Ferrand - Tél. : 04 73 34 95 71
du 20 août au 20 décembre - lundi au vendredi, de 10h à 19h
du 6 janvier au 17 juillet – lundi au jeudi de 10h à 16h



- **Aides spécifiques :**

- L'allocation annuelle : Cette aide est l'équivalent d'une bourse sur critères sociaux. Elle permet ainsi d'être exonéré des droits universitaires et du paiement de la Cotisation Vie Etudiante et Campus (CVEC).
- L'aide spécifique ponctuelle : Cette aide vise à ce que vous puissiez poursuivre vos études malgré à une situation grave se présentant au cours de l'année universitaire. Votre situation sera attestée par une évaluation sociale.
L'aide ponctuelle est cumulable avec une bourse sur critères sociaux, une allocation annuelle, une aide à la mobilité internationale, une aide au mérite.

Pour plus d'information :

Le Crous Clermont Auvergne - Service Social

Bâtiment E, 25 rue Etienne-Dolet, 63037 Clermont-Ferrand

Les assistantes sociales reçoivent sur rendez-vous :

- au CROUS (site Clos St Jacques) : Rendez-vous au 04-73-34-44-13 ou par mail : service-social@crous-clermont.fr
- Maison Vie Etudiante (Campus des Cézeaux) : Rendez-vous au : 04 73 40 70 37
- <https://www.crous-clermont.fr/contacts/social-et-accompagnement/>

Aides à la mobilité

A l'international :

- **Erasmus** : Erasmus est un programme européen d'échanges d'étudiants qui vous permet d'étudier en Europe. Le réseau de contacts assure un bon accueil et un accompagnement quotidien dans vos études à l'étranger.
Renseignez-vous auprès du Bureau International pour connaître les établissements partenaires étrangers. Attention, cette bourse n'est pas garantie.
- **Bourses du Conseil Régional** : Sont pris en charge les étudiants suivant à l'étranger des études faisant l'objet d'une validation dans le cursus suivi en Auvergne-Rhône-Alpes. Chaque étudiant perçoit une aide pour une mobilité de 4 à 36 semaines.
La demande doit impérativement être faite avant le début de la période de stage ou de séjour à l'étranger. Saisie du dossier sur [le site de la Région](#). Vos identifiant et mots de passe de connexion seront fournis par vos établissements d'enseignement.
- **Bourse « Mobilité MGE3 Double Diplôme »** : cette nouvelle Bourse proposée par la Fondation de CLERMONT SB vise à faciliter le départ en Double Diplôme d'étudiant(e)s en 3ème année de Master Grande Ecole. Pour un montant total de 5 000 €, elle regroupe en réalité trois bourses distinctes qui sont, dans le détail, deux bourses de 2 000 € et une bourse de 1 000 €. L'attribution se fait par ordre d'importance sur critères académiques (Grade Point Average ou « GPA », résultat et assiduité en cours...) puis sur critères financiers/sociaux en cas de dossiers équivalents.



- **Bourse Municipale « Villes Jumelles »** : La Ville de Clermont-Ferrand, participe, sous condition de ressources, aux frais de stage ou d'étude dans l'une des Villes suivantes : Aberdeen, Querétaro, Regensburg ou Oviedo. Le dossier est à remettre au Bureau International, qui le transmettra ensuite à la Ville de Clermont-Ferrand.

En France :

- **Passeport mobilité études** : Remboursement du billet d'avion pour les étudiants de moins de 26 ans originaires des DOM-TOM contraints d'étudier en métropole du fait de l'inexistence ou de la saturation de la filière dans laquelle ils font leurs études, dispositif géré par [l'ADOM](#) (l'Agence de l'Outre-Mer pour la Mobilité).

Autres aides

Fondation Jacques LAMBERT

Bourse de 2500 € destinée à des étudiants du PGE 1ère année, de nationalité française, en grande difficulté financière et ayant obtenu d'excellents résultats scolaires l'année précédente et au cours du premier semestre. Pour plus d'information s'adresser à la Direction des Etudes.

Bourse d'entreprise ou service social des caisses de retraite

Se renseigner auprès du Service Social de l'entreprise qui emploie vos parents. Les caisses de retraite peuvent consentir des bourses d'études aux enfants de leurs cotisants. N'hésitez pas à consulter le service social de la caisse de retraite à laquelle cotisent vos parents.

Le taux annuel de l'aide au mérite

Elle concerne l'étudiant titulaire d'une mention « très bien » à la dernière session du baccalauréat français et bénéficiaire d'une bourse d'enseignement supérieur.

La prestation compensatoire au handicap

Étendue aux personnes handicapées de moins de 21 ans. Cette aide personnalisée est calculée par les Maisons départementales des personnels handicapés en fonction du handicap spécifique de l'étudiant et de ses besoins. Pour en savoir plus, consultez le site du [service public](#) et handicap.gouv.fr

Fond social de France Travail

Étudiants inscrits à France Travail avant leur intégration à l'école : Approchez-vous de votre conseiller France Travail pour voir si vous pouvez bénéficier d'une Aide.

Aides financières spécifiques à Clermont School of Business

Bourses Fondation Clermont School of Business

Ces bourses permettent aux étudiants dont la situation économique et académique le justifie de bénéficier d'une exonération partielle de frais de scolarité.

Réserve pour traitement des cas d'urgence

Elle intervient pour accorder des dégrèvements partiels aux étudiants qui rencontreraient des difficultés particulières (accidents de la vie, maladie ou décès d'un parent...). Pour en bénéficier, il n'est pas nécessaire d'être boursier.

Délais de paiement exceptionnels

Mensualisations, échancier ou remise sur paiement complet immédiat. Contactez le Service financier.

Activités occasionnelles ou régulières

Les étudiants ont la possibilité de s'investir dans un job en parallèle de leurs études :

- proposés par nos associations étudiantes type Job Service ou Junior entreprise
- ou négociés auprès de nos entreprises partenaires (restauration, grande distribution, ...)
- ou repérés grâce aux plateformes de travail : comme la centrale du job étudiant

<http://www.jobaviz.fr>



Périodes en entreprise et alternance

Stages

Tout étudiant durant sa formation à CLERMONT SCHOOL OF BUSINESS doit réaliser des expériences professionnelles et plus particulièrement des stages. La durée, la période, les objectifs, et la rémunération varient en fonction du niveau de formation.

Année de césure (optionnelle)

Les étudiants ont plusieurs possibilités dont celle de partir 1 an en entreprise. Dans ce cas ils perçoivent un salaire ou une gratification.

Alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation)

L'étudiant peut signer un contrat d'apprentissage de 12 ou 24 mois ou contrat de professionnalisation. L'entreprise d'accueil finance sa scolarité sur la période d'apprentissage et lui verse un salaire allant de 61 à 78 % du SMIC.

Recours aux prêts bancaires

De nombreuses banques octroient des prêts étudiants à taux préférentiel. Les conditions de remboursement avantageuses proposées laissent du temps pour trouver un emploi avant d'honorer les premières échéances.

Prêt avec différé partiel (franchise partielle)

Paielement des intérêts durant les études, remboursement du capital et intérêts restants après l'obtention du diplôme

Prêt avec différé total (franchise totale)

Vous ne commencez à rembourser qu'à la fin de vos études. En attendant, vous ne payez que les assurances.

5. SERVICES INTER-UNIVERSITAIRES



SUC (Service Universitaire Culture) :

29, boulevard Gergovia - TSA 20406
63001 Clermont-Ferrand Cedex 1
04 73 34 66 03
<https://culture.uca.fr/>

Le SUC vous propose des pratiques artistiques dans ses ateliers et stages encadrés, des manifestations culturelles (spectacles, projections, expositions, concerts, éditions, festival de littérature, installations, performances...) produites dans les ateliers, dont vous êtes les acteurs, avec les équipes professionnelles et les artistes invités.



SSE (Service de Santé Etudiante)

25 Rue Etienne Dolet
63000 Clermont-Ferrand
04 73 34 97 20
<https://sante.uca.fr/>

Le SSE est accessible gratuitement et répond aux besoins de santé des étudiants : offre de soins adaptée au public jeune, prévention individuelle et collective, étude de l'état de santé des étudiants clermontois et accès aux droits.



SUAPS (Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives)

15 bis rue
Poncillon 63000
Clermont-Ferrand
04 73 29 32 01
<https://sport.uca.fr/>

Dix enseignants d'Education Physique et Sportive et de nombreux vacataires sont chargés d'organiser et d'encadrer plus de 30 activités sportives proposées.



SUH (Service Université Handicap)

Maison de la Vie Étudiante Campus
Universitaire des Cézeaux
7 place Vasarely -
63178 Aubière
04 73 40 55 07
<https://handicap.uca.fr/>

Le SUH s'adresse donc à tous les étudiants en situation de handicap au sens de la Loi du 11 février 2005, quels que soient la nature et le degré du handicap.

- Accueil, accompagnement des étudiants en situation de handicap dans tous les aspects de la vie universitaire.
- Aide à l'élaboration et mise en place de la politique handicap en relation avec les différentes structures et services concernés.

Référent handicap au sein de Clermont SB:
Robin JUND : Robin.jund@clermont-sb.fr

6. VIE ASSOCIATIVE



Les Associations sont de véritables leviers qui feront émerger et développeront vos compétences à travers des projets humanitaires, sportifs, créatifs ou entrepreneuriaux. En tant qu'étudiant, vous êtes l'essence de la vie associative et contribuez au rayonnement de notre École. Les associations de l'ESC Clermont BS couvrent un panel complet d'activités. Rencontres, évènements sportifs ou culturels, soirées, missions humanitaires... À vous d'imaginer et de mettre sur pied tous ces projets. Vos souvenirs seront à la hauteur de votre investissement !

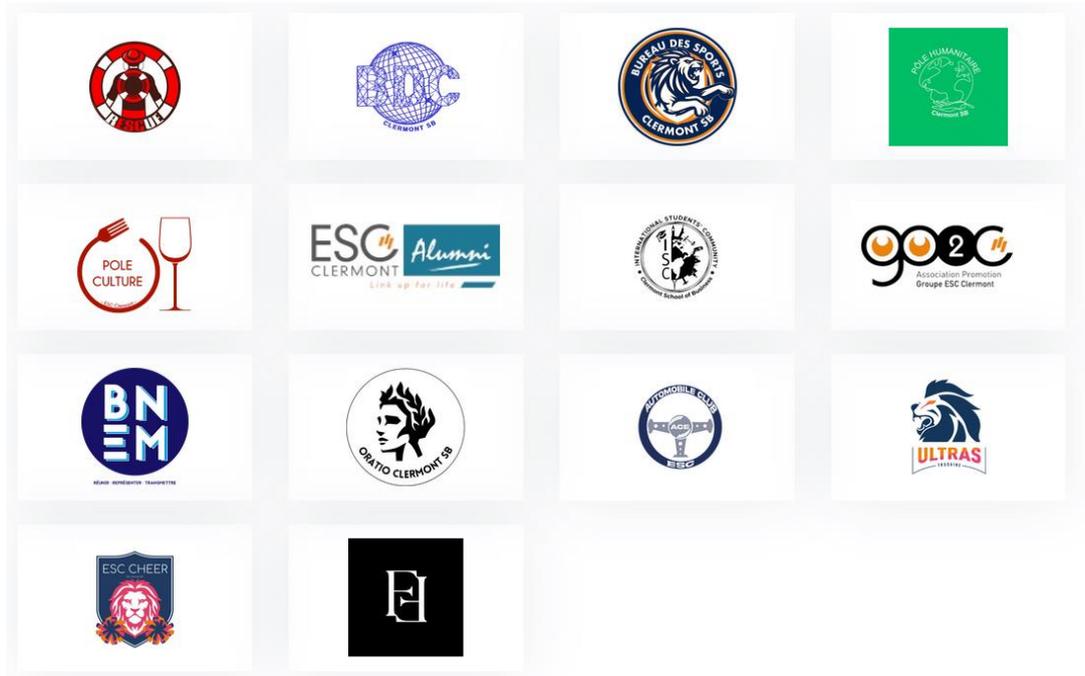
Cloé ROLLÉ
Responsable Vie Etudiante & Associative



Les étudiants de CLERMONT SB ont toujours été invités à s'investir dans la vie associative afin d'acquérir de l'expérience, de la maturité et de l'autonomie en dehors des cours. Les associations couvrent un panel complet d'activités (rencontres, événements sportifs ou culturels, soirées, missions humanitaires) de quoi satisfaire les goûts de chacun !

Descriptif complet des associations de Clermont School of Business :

<https://www.clermont-sb.fr/les-associations-clermont-school-of-business/>



4. CONTACT

Direction des Études

Bureau A0-01

Téléphone : 04.43.97.13.65

Directrice des Etudes :

isabelle.comon@clermont-sb.fr

(Ré) Inscription, Attestations, Jury Diplômes, Bourses CROUS

sandrine.tieppo@clermont-sb.fr

(Ré) Inscription, Attestations, CVEC et Bourses, Etudiants internationaux

mathilde.dielemans@clermont-sb.fr

(Ré) Inscription, Attestations, CVEC et Bourses, Etudiants internationaux

ning.hervet@clermont-sb.fr